

## Editorial

La publication du numéro 78 coïncide avec une période où les revendications sociales s'expriment en France de manière particulièrement exacerbée. Leurs origines et motivations sont multiples et complexes, rendant difficile comme souvent leur analyse à chaud. Mais on peut trouver dans le mouvement qualifié « des gilets jaunes » certaines particularités qui m'ont conduit à aborder le sujet dans mon édito. Parmi ces particularités figure la nature du facteur ayant déclenché le mouvement : la hausse de la fiscalité sur les carburants. Motivée au départ par une volonté affichée du gouvernement d'inciter à la réduction de la consommation d'énergie fossile dans le but de limiter notamment les émissions de gaz à effet de serre, cette décision est apparue injuste car inéquitable, ce qui a alors catalysé l'agrégation de nombreuses revendications sociales. Je ne cherche bien évidemment pas dans ces quelques lignes à analyser le bien fondé des revendications. Mais l'ampleur des manifestations par lesquelles elles s'expriment soulignent à mes yeux combien la mise en œuvre des principes du développement durable est difficile. L'économie de marché qui domine l'organisation des systèmes humains sur la planète n'offre pas des mécanismes de régulation permettant l'anticipation nécessaire. Le prix de marché des énergies fossiles est dicté par un ensemble de jeux d'acteurs (producteurs et consommateurs), de luttes d'influence et autres spéculations. Le coût de l'énergie fossile ne sera rendu réellement dissuasif par la seule loi du marché que lorsque les ressources seront arrivées à un niveau critique. Il sera alors trop tard pour éviter une crise majeure. Il faut donc que nos sociétés, à défaut de changer de modèle de développement, mettent en place des mécanismes particuliers pour orienter leurs évolutions vers des pratiques jugées vertueuses. La réglementation et la fiscalité sont parmi les principaux leviers de gouvernance, dans un cadre législatif fixant les grandes orientations. Ces outils me paraissent bien en place en France. En revanche, les méthodes organisationnelles qui permettraient de concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux (en accord avec les 3 socles du développement durable) et rendraient acceptables aux populations actuelles les mesures éventuellement contraignantes destinées à préserver les conditions de vie des générations futures, me semblent très déficientes dans notre pays. Là où la démocratie participative, les concertations et autres discussions devraient être privilégiées, ce sont souvent les manifestations qui dominent, comme l'illustre encore le mouvement des gilets jaunes.

Les systèmes de gouvernance démocratique m'apparaissent donc encore relativement immatures en France vis-à-vis de ces enjeux. La période actuelle de transition est par nature instable et peut être source de conflits et de basculement vers des systèmes plus totalitaires. La transition de fond me semble être celle d'évoluer d'une société principalement organisée aujourd'hui pour « agir en connaissance de cause », vers une société capable d'agir en « connaissance de conséquence. » Connaître, ou plus modestement estimer, les conséquences possibles des différents choix d'évolution des systèmes humains permet au décideur de choisir celui paraissant le plus vertueux. Il reste ensuite à définir les moyens d'actions permettant de favoriser le choix de la solution vertueuse, puis les modalités de mise en place de ces moyens. A chacun de ces niveaux, la recherche peut et doit apporter une contribution majeure aux débats, par ses informations, réflexions et avis indépendants. Humblement, la revue DST apporte sa pierre à l'édifice.

Bonne lecture donc, dans l'attente des contributions que vous souhaiteriez nous soumettre.

### **Rémy GOURDON,**

Professeur à l'INSA de Lyon,  
Rédacteur en chef de la revue



